

Dans l'attente de nouvelles négociations

La situation des salariés de l'usine Proma, qu'ils occupent depuis maintenant sept semaines, semble toujours dans l'impasse. Pourtant, de nouvelles pages de ce conflit ont été tournées la semaine dernière sans aboutir à une avancée décisive.

Le mardi 20 avril, lors de sa première rencontre avec la presse régionale, le nouveau préfet, Gérard Moisselin, citait l'usine giennoise comme sa première préoccupation dans le domaine économique. On pouvait y voir un signal fort, une sorte d'invite à l'intention des parties prenantes, pour s'activer dans la recherche d'une issue définitive.

Car le soir même, à l'initiative du sénateur Jean-Pierre Sueur, des représentants du PDG de Proma Italie, Giorgio Pino, du Groupe Lear France et le liquidateur, Me Jousset, se sont rencontrés. Organiser cette réunion n'a semble-t-il pas été des plus faciles, si l'on en croit le parlementaire, très attentif à l'évolution de ce dossier.

À l'issue de cette rencontre l'indemnité proposée de 12 000 € était revue à la hausse mais dans des proportions limitées. Son montant, 15 500 €, restait confidentiel afin que les licenciés de Proma en aient la primeur de la part de leurs délégués syndicaux. Pour mémoire, il faut rappeler que fin mars, Mes Bailly et



Une partie du personnel avant la réunion, tenue à huis clos, au cours de laquelle ils ont rejeté la proposition non écrite à 15 500 € d'indemnisation proposé par le groupe Proma Italie.

Jousset avaient vainement tenté d'obtenir... 18 000 €.

Judi dernier en début d'après-midi, l'ensemble des salariés s'est rassemblé à huis clos à l'usine Proma. La proposition de Proma, au demeurant non écrite, a été rejetée. À partir de là, il s'agissait d'en déterminer une nouvelle. Sur ce point, FO et la CFDT ne partagent pas le même point de vue. Sylvie Geerts (CFDT) ne

se faisait aucune illusion sur le choix du personnel. Pour elle il fallait « prendre la température. Si nous voulons 32 000 €, ce n'est pas la peine de rester là. Il faut prendre un avocat et engager une action en justice sans savoir ce que cela donnera après plusieurs années de procédure. Parfois, il vaut mieux rechercher le moins mauvais compromis. Si nous choisissons la négociation, il faut donner une fourchette et savoir jusqu'où on est prêt à se battre. A chaque salarié de dire ce qu'il veut... » déclarait-elle en substance.

Jean-Joseph Galéa (FO) voit les choses différemment : « nous attendons une proposition écrite de la part de Proma Italie, avec des précisions sur qui va payer, comment et avec quelles garanties, d'autant qu'ils veulent payer en plusieurs fois. Ce qu'ils proposent, 15 500 €, est jugé insuffisant par tout le monde. À eux de formaliser leur proposition pour qu'il y ait une vraie négociation... Pourquoi toujours aller dans leur sens alors qu'ils nous bafouent depuis 6 semaines. Ils attendaient un vote et une proposition de notre part. Et ne suis pas d'accord ».

Et, il n'était pas le seul. Après cette réunion assez brève, et alors que la CFDT recevait les salariés qui le souhaitent pour enregistrer le niveau de prime à négocier selon eux, les conversations allaient bon train dans les ateliers. Benoit Hennion, ex-mécanicien reconnaissait qu'« on ne sait plus trop quoi penser. Mais, il ne faut rien lâcher. Ce que l'on nous propose n'a pas plus de valeur que le proto-

cole de septembre 2008... Il n'y a rien d'écrit. Nous n'avons aucune raison de croire leur parole. Il va falloir qu'ils revolent leur copie et proposent quelque chose de concret et de cohérent ».

Bruno Cheveau, autrefois au service Qualité, renchérit : « il faut être intransigeant là-dessus. On a le temps puisqu'on n'a pas de boulot ». Embauché en... 1974, José Gouvea se ralliera à la majorité mais entend bien « obtenir un maximum ». Avec Daniel Branger, lui-même dans l'entreprise depuis 1976, il joue la solidarité tout en souhaitant qu'une solution soit trouvée dans les meilleurs délais car « cela commence à devenir difficile. Nos familles nous voient moins que lorsque l'on travaillait ».

Alors que le tour de garde de l'usine s'organise, Jean-Pierre Wertepna résume la situation : « quand vous jouez aux cartes vous ne commencez pas par abattre vos atouts. C'est à eux de nous faire une proposition, pas à nous. À partir de là, on pourra commencer à discuter ».

Dans la salle de repos, quelques ex-salariés de Proma tapent justement le carton. L'occupation de l'usine continue... En attendant mieux pour ceux qui restent. Car certains ont commencé à rechercher du travail. L'un d'eux en aurait même trouvé... à Strasbourg.

La fermeture d'une usine, outre l'aspect purement économique n'est pas neutre pour l'avenir d'une petite ville de province.

Martial Poncet

Inflexions syndicales

La situation était inchangée mardi 27 avril. Si les deux syndicats, CFDT et FO affichent une détermination sans faille, leur stratégie respective révèle quelques inflexions alors que la situation n'a semble-t-il pas évolué.

Pour la CFDT, Corinne Guériteau explique : « Nous attendons les réponses de la direction. La CFDT veut bien négocier en dessous de 32 000 € mais nous ne donnons pas de chiffre. C'est une ouverture pour négocier. Bien sûr, si cela débouche sur un chiffre acceptable pour les salariés, un simple accord ne suffira pas s'il n'est pas accompagné de garanties bancaires, sans quoi nous ne quitterons pas le site. Nous n'avons plus confiance puisqu'ils n'ont pas respecté le premier accord. Nous garderons l'usine jusqu'au bout ».

La CFDT de Proma a par ailleurs reçu le soutien de sa Confédération nationale dont les avocats suivent le dossier de près en vue de parvenir à un accord.

En ce qui concerne Force Ouvrière, Jean-Joseph Galéa reste sur la position initiale du syndicat. « Nous attendons toujours leurs propositions mais nous restons sur une base de négociations à 32 000 € ». Le montant du protocole de septembre 2008 dont le Groupe Proma Italie ne veut pas entendre parler.

De son côté, le sénateur Jean-Pierre Sueur fait savoir qu'une réunion importante se déroulait le mardi 27 avril en Italie, espérant que la situation se débloquerait enfin car « mieux vaut faire la meilleure offre possible aux salariés pour sortir dignement de ce conflit plutôt que de risquer un contentieux ».